

Concours section : BIBLIOTHECAIRE EXTERNE BIBLIOTHECAIRE EXTERNE
Epreuve matière : COMPOSITION
N° Anonymat : A000006714 Nombre de pages : 8

Epreuve : 102

Matière : 0430 Session : L119

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
 - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
 - Numérotier chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
 - Rédiger avec un stylo à encres foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encres claires.
 - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Le succès de la métaphore latine de l'esprit comme un tel fortile où faire germer des idées ne se dément pas. Par Guénor, le "cultura animi" consistait en effet à arracher les mauvaises herbes par la pratique de l'étude. Au XIX^e siècle, une autre acception du mot culture vit peu à peu le jour; celle-ci est anthropologique et concerne l'ensemble des pratiques acquises par l'homme en société, qu'il s'agisse de connaissances, de compétences, de connaissances ou de lois. Quand André Malraux crée en 1959 le Ministère des affaires culturelles, l'adjoint fait référence au premier sens du mot et renvoie aux "grande œuvres de l'art et de l'esprit" dont il s'agit de démocratiser l'accès en multipliant les équipements culturels sur les territoires français. Par les géographes, les territoires ne sont pas de simples espaces mais des bassins de vie, des espaces conscientisés, envisagés en rapport avec les populations qui l'habitent. Or, de par les équipements culturels dont ils sont pourvus, ces territoires étaient loin d'être homogènes au sein du territoire national au moment de la création du PAC, comme le révéleront les débats accueillant la loi de 1947 du livre de Jean-François Gravier, Paris et le désert français; ces débats eurent l'occasion de renouveler en 2018 au sujet du livre la France périphérique de Christophe Grubing.

Tandis que la Constitution de 1946 garantit l'égal accès de chaque citoyen à la culture, de quelle manière les politiques culturelles peuvent articuler et renforcer les liens entre culture et territoires, au service de la cohésion culturelle ?

L'ouverture du territoire a permis de faire rayonner sur l'ensemble du territoire français une offre de qualité, tout en rencontrant certaines limites (I). Les territoires, quant à eux, loin d'être de simples représentants, les déclinent la culture et lui donnent du sens, affirmant sa diversité (II).

Concours section : BIBLIOTHECAIRE EXTERNE BIBLIOTHECAIRE EXTERNE
Epreuve matière : COMPOSITION
N° Anonymat : A000006714 Nombre de pages : 8

Depuis André Malraux décide de l'ouverture des Musées de la culture, dont la première sera inaugurée au Havre en 1961, sa vision de la culture est presque de nature religieuse. Le choc esthétique provoqué par la rencontre directe avec l'œuvre d'art vise à donner de l'épanouissement au monde contemporain : « Quand l'homme se dévoile ce qu'il fait sur Terre, c'est le culte qui lui répond », déclare-t-il lors d'une inauguration de ces musées. Dans le ministère de Jack Lang, à partir de 1981, le financement territorial initié dans les années 1960 se diversifie et les budgets doublent. La décentralisation offre plus d'autonomie aux collectivités territoriales, la création des FRAC (fonds régional d'art contemporain) permet à chaque région d'acquérir des œuvres d'art contemporain et les services déconcentrés des DRAC (direction générale d'action culturelle) permettent à l'Etat et aux collectivités de devenir partenaires en matière d'achat culturel. Un vaste mouvement de rénovation et de rééchelle de bibliothèques et de musées est lancé à travers tout le pays. Les industries culturelles ne sont pas oubliées. En effet, la loi sur la propriété du livre permet entre autres le maintien d'un réseau de librairies indépendantes sur tout le territoire. Quant au cinéma, une politique de soutien aux salles en milieu rural leur permet de survivre, malgré l'urbanisation et le développement des multiplexes. Enfin, depuis quelques années, dans une logique de poursuite de la décentralisation, plusieurs musées sortent le jour dans des territoires historiquement liés davantage à l'industrie qu'à la culture. L'ouverture du Centre Pompidou-Metz en 2010 ou du Louvre-Lens en 2012 se situe dans une volonté économique de dynamiser des territoires. Le modèle du musée Guggenheim de Bilbao, ayant en 1997, alors que la ville souffre de désindustrialisation et des attaques séparatistes basques, est ici illustré bien que dans le cas de Guggenheim, le laissez-faire ne protège pas les collections. Comme le notait déjà Gianfranco Rossetto en 1992, il s'agit d'un renouement de la conception à l'œuvre lors de la Renaissance. Tardis que les héritiers faisaient alors profiter les arts de leur enrichissement, le secteur culturel est dorénavant conçu comme un moyen de ... 18..

relancer une économie en berne.

Malgré le caractère ambitieux des politiques culturelles dans les années 1980, le périmètre des territoires n'est pas homogène. Ainsi, encore aujourd'hui, plus de vingt villes de plus de 10 000 habitants ne possèdent pas de bibliothèque municipale. Le projet des BAVR qui vit le créneau de douze bibliothèques municipales à vocations régionale donne naissance à une répartition inégale de ces équipements, certaines régions en étant dépourvues tandis que trois d'entre elles sont implantées en Champagne-Ardenne. De plus, la présence d'équipements culturels sur un territoire peut parfois susciter des réalités plus difficiles. Ainsi, deux tiers des musées gérés par les collectivités territoriales emploient des équipes consistant de moins de neuf personnes, ce qui ne permet pas de concilier des moyens suffisants à la médiation entre le culture et les publics. Au sein du budget du Ministère de la culture, 68% est consacré à l'Ile-de-France, et en particulier à Paris. La loi de 2003 accorde 66% de déductions d'impôts aux mécénats à d'autres renforcé la concentration des financements autour des grands musées parisiens, quand bien même plusieurs y voyaient à l'époque la possibilité d'une meilleure intégration du réseau culturel. Il est vrai que le recherche de sécurité demande du temps et de l'expérience et que les petits structures n'ont, de plus, pas la capacité d'accorder aux mécénats la rentabilité réputationnelle que ceux-ci désirent. Enfin, les pratiques des wages confortent davantage les inégalités territoriales et renforcent cette logique de star system patrimonial. Les biens culturels sont par nature des biens d'expérience, comme le rappelle Françoise Benhacar dans Économie de la culture, et pour limiter les risques, les wages sont censés à repousser les établissements au contact avec les spectacles dont le succès est déjà conforté, ce qui implique des mécanismes d'auto-renforcement des succès ou des faillites des offres culturelles.

À la fin des années 1960, une étude fut projetée sur les politiques de décentralisation culturelle, par le biais d'une première étude, réalisée par Pierre Barillet, sur les publics des musées. celle-ci révèle que le visite au musée restait largement l'apanage des catégories sociales supérieures. Plus tard, dans L'État de l'art, en 1966

et la distinction en 1979, Bardieu révèle toute l'importance du capital culturel reçu en héritage dans le fonctionnement des biens personnels. Il fait résonner la violence de la culture légitime en tant que dominante symbolique et nécessaire de reproduction des élites. Négré les efforts faits dans les années 1980 vers une reconnaissance des cultures minoritaires et en faveur de la médiation culturelle, les explications d'Olivier Brot sur les pratiques culturelles des français, réalisées à ceip repriises depuis 1973, font le constat inéchable d'un échec de la démocratisation culturelle. Les usages des équipements culturels restent largement issus des catégories sociales, diplômées et urbaines ; le poste aurait bien tendance à se creuser. Le verdict n'entraîne pas pour autant l'abandon des politiques en faveur de la démocratisation, dont certains aspects sont efficaces et l'intérêt d'être poursuivis. En revanche, il impose de ^{selon} renoncer à la majorité de l'effet réciproque de l'offre sur la demande. Lepelle le résultat des propositions culturelles voudrait refléter les désirs non formulés des populations. En vertu de ces résultats, il apparaît nécessaire de prendre en compte les causes profondes qui érigent des barrières invisibles entre les équipements culturels territoriaux et les populations auxquelles ils sont destinés.

À partir de l'émergence du territoire mis en place depuis l'après-guerre, une vision plus horizontale de la relation entre culture et territoires permet d'incarner l'idée de démocratisation culturelle.

Tandis que le concept de la culture selon Bourdieu étrame était empreint de toute piéleggié ainsi que de l'aristocratie, la pratique de la culture peut au contraire être envisagée comme un moyen de réalisation de soi et de participation à la culture d'un territoire. Ainsi, les conservatoires de danse, de théâtre ou de musique sont des lieux entraînant à permettre aux enfants une première rencontre avec la pratique artistique. Une initiative comme Deinos permet ^{par exemple} aux enfants de quartiers prioritaires un accès à la musique taurante en leur offrant la possibilité de pratiquer un instrument en orchestre. À la médiathèque L'Estant de Grenay, dans le Pas-de-Calais, cet espace conçu comme un troisième lieu au service de la cohésion sociale propose aux musiciens d'utiliser le studio de musique pour répétoire et enregistrer leurs

Concours section : BIBLIOTHECAIRE EXTERNE BIBLIOTHECAIRE EXTERNE
Epreuve matière : COMPOSITION
N° Anonymat : A000006714 Nombre de pages : 8

Epreuve : 102 Matière : 0430 Session : 2019

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
 - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
 - Numérotier chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuillets dans le bon sens et dans l'ordre.
 - Rédiger avec un stylo à encres foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encres claires.
 - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

compositions. Celles-ci sont ensuite lises à la disposition du public de la bibliothèque sous la forme d'un CD ou sous forme numérique. Le lien entre culture et territoire est ainsi valorisé, le culture n'est plus cet élément transcendant normatif.

Sur cette pratique qui irrigue les équipements territoriaux. Le développement des Fablab en bibliothèque accompagne cette renaissance de la pratique citoyenne dans laquelle le culture n'est pas légitimée par le haut mais collaboratif, se transmettant de pair à pair.

Dans le pays de Brest, les bibliothécaires ont pris en place des ateliers d'écriture, Acto D'écrits, pour des jeunes publics particulièrement coupés de la lecture. Ces ateliers animés par des écrivains trouvent leur place dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme et des contrats territoire-lecture.

La bibliothèque devient ainsi non seulement le lieu d'une pratique, propre à l'épanouissement, mais aussi un lieu de sociabilité qui favorise les échanges et les débats sur le territoire.

Tandis que les professionnels multiplient les actions de médiation culturelle, la nécessité de rester les liens entre l'éducation nationale et les équipements culturels se fait sentir. Comme le révèlent toutes les analyses des sociologues et en particulier celle de Marie Bro-Bellot en 2013, l'école c'est elle même ne peut empêcher les mécanismes de reproduction sociale. Ainsi, pour permettre aux élèves de se familiariser avec des pratiques qui ne font pas partie du capital culturel de leur famille ou de leurs amis, la coopération avec les musées ou les bibliothèques est prioritaire. À Saint-Nazaire, la politique de la ville permet aux écoliers de se rendre régulièrement au centre d'art Grand Café pour y découvrir l'art contemporain à travers de nombreuses médiations. Ensuite, plusieurs activités en classe

Concours section : BIBLIOTHECAIRE EXTERNE BIBLIOTHECAIRE EXTERNE
Epreuve matière : COMPOSITION
N° Anonymat : A000006714 Nombre de pages : 8

viennent prolonger ces découvertes et donnent lieu à des discussions. L'expérience montre que ces jeunes publics ont ensuite tendance à prolonger leurs visites de centres d'art contemporain après avoir terminé leur scolarité. Alors que plusieurs études montrent l'efficacité de l'école dans son rôle de découverte de la culture et de l'art, hormis peut-être par le lecture, la présence des arts plastiques ou de l'histoire de l'art parmi les disciplines fondamentales au lycée est une prise régulièrement proposée par les acteurs des sciences de l'éducation. Des établissements scolaires sont également amenés à coopérer avec les bibliothèques municipales, ces dernières étant un des lieux privilégiés des collèges et des lycées, le tout au service de la réussite scolaire et de la lutte contre le décrochage. Des bibliothèques de la ville de Paris ont d'ailleurs mis en place une offre, « Les 2 Pays », proposant un espace scolaire aux élèves le souhaitant. Des bibliothèques municipales coopèrent également avec les bibliothèques universitaires, dont elles partagent souvent le même public.

Ces partenariats renforcent la cohérence

de l'offre culturelle sur un même territoire et sont au service de la réussite scolaire et universitaire des publics, ainsi que de leur insertion professionnelle.

De la culture aux cultures, les territoires modèlent l'offre culturelle. Dans le cadre des écomusées ou des centres d'interprétation, la culture et le territoire se valorisent mutuellement pour accompagner la compréhension du patrimoine, réel, matériel ou immatériel. Ainsi, dans le Finistère, le centre d'interprétation de la goutte d'eau favorise l'appréhension du cadre local, celui du sud de Nantes à Brest, et permet au public, en majorité local et scolaire, de se réapproprier le territoire par des médiations qui lisent une place importante à l'émotion. De nombreuses bibliothèques prennent l'initiative d'organiser des clubs de discussion en langue régionale et de constituer des collections dans ces langues, œuvrant ainsi

à la reconnaissance de la pluralité culturelle des territoires. Plusieurs professionnels lancent d'ailleurs le débat sur le constitutif de fonds en langue arabe dans les quartiers où les arabophones sont nombreux. Ces fonds pourraient permettre à des usagers potentiels de s'approprier des équipements culturels publics qui leur sont encore souvent étrangers étant les lieux de la culture légitime. Les bibliothèques publiques chrétiennes sont ici un modèle possible ; celle de Las Franciscas possède notamment de vastes collections destinées aux minorités et en particulier à la minorité hispanophone. Les archives sont également très bien où le territoire peut être investi par la population. Ainsi, le site des archives de Bordeaux permet aux bordelais, via le site en ligne, de résoudre des enquêtes en participant à l'identification de lieux et de personnages sur des photos au fil desquelles le mystère n'est pas résolu. Le collaborateur entre archivistes, historiens et citoyens est ici au service de la culture d'un territoire. Enfin, les festivals, dont le nombre se multiplie depuis les années 1990, participent à cette revitalisation de la culture par le territoire. En effet, loin des résultats des enquêtes du ministère de la culture, ils montrent apparaître une réelle diversification des pratiques et des publics. Privilégiant l'hebdoradie à l'ascétisme, adeptes de l'électrisme, les publics des festivals sont issus de classes sociales plus diversifiées que celles fréquentant les établissements publics de l'Etat et des collectivités locales. En dehors des nécessaires héritiers des pratiques culturelles, ils proposent une alternativité féconde aux rapports traditionnels entre culture et territoire.

des politiques culturelles successives depuis l'amié de Jean Vilar au Théâtre national populaire dans l'immédiat après-guerre permettent d'offrir aux français un temps culturel de plus en plus dense et diversifié. Si certaines égalités au théâtre d'aménagement du territoire perdurent, celles-ci concernent davantage l'accès des populations à cette offre, le capital culturel légué par le passé restant souvent un frein, au contraire un coup de pouce, à la demande en matière culturelle. Ce constat, loin de pousser à l'individualisme, stimule les professionnels de la médiation à multiplier les actions en faveur des publics les plus éloignés de

la culture, par exemple en encourageant les expressions personnelles au
en tissant des liens avec l'institution scolaire. Ainsi, les territoires sont l'expression de la diversité qui les composent, et permettent d'articuler l'acception normative de la culture avec son sens anthropologique. Les lieux de culture, nourris du territoire dont lequel ils sont implantés, se révèlent dès lors source de pas de tête dans les parcours des individus ; ils sont l'occasion de se réaliser ou de se réinventer, loin de toute assignation ou refiguration religieuse, sociale ou culturelle.